

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef :
A. SCHNEEGANS
Ancien député du Bas-Rhin

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Ville de Lyon : Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.
Département du Rhône : 10 fr. 20 fr. 40 fr.
Autres départements : 12 fr. 23 fr. 48 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.
Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

ADMINISTRATION ET BUREAUX
A LYON
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Gérant :
C. THÉNÉSY
Imprimeur de St. Sirey, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

AVIS

Echéance du 31 juillet

Pour qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal, nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 juillet de vouloir bien nous envoyer dès maintenant le montant de leur renouvellement, avec une dernière bande imprimée.

NOUVELLES DU JOUR

1^{er} août.

L'emprunt continue à être l'objet presque exclusif de l'attention publique. Quelle que soit la part qu'il eue, dans le succès de cette opération financière, l'agiotage et la spéculation de certaines banques étrangères, ce succès n'en reste pas moins un fait acquis. Quand on aura défilé les souscriptions fictives en valeurs fantastiques, il restera toujours une somme de souscriptions réelles et sérieuses qui couvriront, à elles seules, plusieurs fois notre emprunt, et c'est là ce qui, au point de vue politique, doit nous occuper principalement. On a eu confiance dans le crédit de la France, et l'on y a eu une confiance telle que la libération de notre territoire est assurée aujourd'hui. Nous ne pensons pas, comme plusieurs de nos confrères, que le gouvernement a aujourd'hui en main une somme de six milliards, les souscriptions ayant été de quarante-deux milliards; nous ne le pensons pas, parce que chacun sait aujourd'hui, dans le monde financier, ce qu'il en est des souscriptions des banques allemandes. Mais le gouvernement, toute ventilation faite, restera en possession d'une somme infiniment supérieure à celle qu'il demandait, et voilà le principal.

C'est résultat rempli d'une certaine tristesse les journaux qui voient avec peine que la République jouit d'un grand crédit, ou du moins qu'elle n'a plus la propriété d'effrayer les capitaux. Mais en même temps, il rassure ceux qui, en somme, s'accommodent de la République, pourvu qu'elle soit « conservatrice », pourvu qu'elle n'ait rien qui rappelle 1793; or pour ceux-là le succès de l'emprunt devient précisément une garantie. Nous en trouvons la preuve dans le *Moniteur*, qui espère que « l'ordre, la sage liberté et la République pourront vivre ensemble », qui constate que « les souscripteurs ont confiance dans notre avenir » et qui conclut en disant que « si l'argent, qui s'inquiète si facilement, paraît tout à fait rassuré, ce serait être ennemis de nous-mêmes que de nous montrer alarmistes là où les capitaux sont si confiants ».

C'est là une pensée juste et bonne. Nous faisons des vœux pour que tous les « conservateurs » en arrivent à raisonner ainsi. A l'Assemblée, tout le monde n'en est pas encore arrivé à ce point de sagesse. Ainsi nous voyons par une dépêche de ce matin qu'on a fait bien grand bruit d'un incident bien minime au sujet de la démission de M. Thiers. Le conseil d'administration de la République a une sorte de délibération, comme ces assemblées ont trouvé bon d'en faire dans quelques départements, M. Barthélemy Saint-Hilaire lui en a accusé réception. Cette réponse a eu le don de beaucoup impressionner la droite, et nous voyons par une dépêche que le *Journal officiel* contient une note rectificative.

Il est possible que l'accusé de réception du secrétaire du président ait été conçu en termes excessifs vu la nature excessive aussi de cette délibération; mais, en vérité, voilà bien une affaire! et quand une rectification aura paru, nous serons bien plus avancés! C'est là une manière assez pitte de faire de la politique et de s'occuper des affaires du pays.

Ajoutons que cette réponse de M. Barthélemy Saint-Hilaire aurait été connue d'une façon assez singulière; un journal de Lyon publie :

« Pars donc, puisque tu le veux, et bon voyage! à quand le retour? »

A ce mot de retour, Octave éclata.

— Est-ce bien vous, monsieur, dit-il, qui me parlez de retour après ce qui s'est passé! Et que suis-je donc à vos yeux? Un misérable jouet, un enfant privé de raison, de conscience, de dignité! J'ai aimé une femme (et vous le savez) et j'ai aimé de toutes mes forces, de toute mon âme, sincèrement, éperdument, comme on aime enfin! Mais vous étiez là, monsieur, vous avez tout préparé, tout disposé, tout prévu; vous vous êtes dit que tout tard viendrait l'abbé, et que l'enfant y roulerait sans moi!... Vous vous êtes trompé, monsieur, car nous y sommes tombés tous les deux!...

Le baron le regarda essuyer les gouttes de sueur qui perlaient à son front.

Maintenant que l'affaire est faite, vous arrivez à moi, comme s'il s'agissait de la chose la plus naturelle du monde. « C'est vrai, j'ai brisé le cœur et l'âme, c'est pourquoi nous allons vivre ensemble, tranquillement, comme de vieux amis. » Ah! tenez, il faut que vous me méprisiez bien pour me parler ainsi!

Et, d'un bond, Octave s'éleva vers la porte. Mais le baron avait prévu le geste. Il se mit résolument en travers de son chemin.

— Non, dit-il, tu ne t'en iras point avant de m'avoir entendu! Voyons, la, sérieusement... tu comptais donc partir!

Il était vraiment curieux à voir. Le vin, la colère, une inquiétude visible, certains remords, peut-être... tous ces éléments disparates se lisaient sur sa figure en ce moment d'un rouge uniforme. Joignez à cela ses gros sourcils hérissés et mouillés de sueur. Mais Octave n'était pas d'humeur à se laisser attendrir.

— Le temps presse, dit-il sèchement.

— Ah! le temps presse!... répéta le baron.

Croyez donc à la famille!... Voilà un enfant

que j'ai recueilli, que j'ai élevé, qui m'appartient par conséquent!... — et le temps presse!... — Sais-tu ce que j'aurais dit à tout autre? — Aime-la, cette fille, épouse-la, fais-en ce que tu voudras, le plus bon possible, et laisse-moi tranquille!... Mais moi, qui ai chargé de ton nom et de ta personne, je te défends contre toi-même et contre les autres! Voilà ce que j'ai fait, et si la chose était à recommencer, j'aurais de même!

— Vous recommenceriez? s'écria Octave.

— Oui, monsieur! répéta le baron hors de lui. Je n'ai plus le moindre instinct de finesse et d'intelligence, c'est entendu, mais j'ai gagné ma fortune, et je sais ce qu'elle vaut. Joue à ton aise la santé, la personne, ton nom même... tout cela t'appartient. Mais, quant au reste, halte là!

— Votre fortune est à vous, monsieur.

— Eh! corbleu, que veux-tu que j'en fasse? Que je la donne à l'hospice des Enfants-Trouvés ou aux petits chiens? Et la tienne? Est-ce bien sérieusement que tu comptes sur elle? Le beau rang que tu tiendrais avec les quelques milliers de francs de rente que t'a laissés la mère, et dont les trois quarts n'existent plus!... Non, ma fortune est à toi; tu la sais, garde-la, mais elle ne sera jamais à cette femme. Voilà mon dernier mot. Est-ce dit?

— Je refuse.

— Alors, va-t'en au diable!

Octave sortit brusquement.

Le baron, la tête penchée, demeura immobile dans son fauteuil, écoutant les pas s'en aller un à un. Ce gros homme ne s'était jamais trouvé dans un pareil embarras. Il ressemblait à un homme qui ne sait que machine chauffée au rouge et sur le point d'éclater. Le sang lui montait confusément au visage. Il se sentait boudonner dans ses oreilles; il en avait pleins les yeux. Les tempéraments faits de muscles et de sang, comme l'était le sien, appartenant par droit de naissance à l'apoplexie. En passant devant une glace, le baron crut aper-

cevoir un autre homme :

— Il ne me manquait plus qu'un coup de sang pour m'achever, grommelait-il; Dieu me pardonne! cinq minutes de plus et j'étais fini!

Cependant il ne le voulait pas céder.

Vers neuf heures du matin, caché derrière les rideaux de sa fenêtre, il eut le plaisir d'assister au départ d'Octave et d'apercevoir, dans le lointain des allées, ses vieux amis, le chevalier d'Eckson et M. de Laurencin, qui arrivaient.

— Bon! murmura-t-il, aux autres maintenant! Que faire?

Son premier mouvement fut de courir à la porte et de mettre la clé dans sa poche. Cette précaution prise, il s'assit à son bureau et écrivit la lettre suivante :

« Madame la comtesse,

« J'ai l'honneur de vous avertir que nous avons été battus sur toute la ligne. En ce moment même, le mandat enfant que vous m'avez remis s'en va courir la campagne, corriger la fortune et réparer les injustices! Je n'ai plus d'espoir qu'en vous... De grâce, ayez pitié du dernier des barons, d'un homme qui jusqu'à son dernier soupir regrettera de vous avoir méconnue! »

— Là-dessus, le baron chahuta en épître et la remit à son valet de chambre en lui recommandant de faire hâte.

II

M^{me} de Bianne fut exacte au rendez-vous. Si (pour employer les métaphores usitées), s'il est convenu que l'horbe invite la rosée et que la fleur attire l'abeille, il n'est pas moins certain que beaucoup de femmes ne vivent et ne respirent à leur aise que dans l'intrigue. Les hommes s'entendent peu à ce métier-là. Les mieux doués s'y prennent avec la grâce

canon de l'Assemblée.

On peut prévoir aussi que M. Thiers va être contraint à modifier sa stratégie gouvernementale. Il a jusqu'à présent usé et abusé de certains moyens qui pourraient fort bien ne plus lui réussir désormais. Il a plus d'une corde à son arc, sans doute, mais très-certainement il aura à l'avenir plus de peine que par le passé à vaincre les résistances de l'Assemblée et à faire triompher ses vues. Il est dans cette singulière situation que l'immense pouvoir dont il jouit diminue à mesure qu'il réussit à remplir la grande tâche dont la responsabilité lui incombe. Moins le pays aura besoin de ses services, plus la majorité se montrera décidée à échapper à sa tutelle. Il aura d'autant plus à redouter l'opposition qu'il sera devenu moins indispensable et qu'il aura plus fait pour aplanir la route.

De tout cela il résulte à notre avis qu'une mesure modifiant la situation intérieure du pays devient de plus en plus nécessaire. Il y a quelque chose à faire, voilà la vérité et si on ne prend pas à temps la résolution de se conformer aux exigences nouvelles qui vont s'imposer à tout le monde en France, à M. Thiers, à son gouvernement et aux divers partis qui divisent l'Assemblée et le pays, on court le risque de provoquer une crise redoutable. *Caveant consules.*

Voici le texte du discours par lequel M. le ministre des finances a annoncé à l'Assemblée les résultats de l'emprunt :

Messieurs,

Dix-huit mois se sont à peine écoulés depuis que la France, revenue en possession d'elle-même, a commencé l'œuvre de son affranchissement et de sa reconstitution. A cette époque, sur laquelle nous ne saurions arrêter nos pensées sans tristesse, il fut pris au nom de notre pays l'engagement de payer à l'Allemagne une indemnité de 5 milliards.

Je crois exprimer le sentiment de tous en disant qu'à ce moment ce fut non-seulement avec un sentiment de douleur profonde, mais avec un véritable effroi que nous apprimes les dures conditions que le sort de la guerre faisait peser sur nous.

Cinq mois plus tard, quoique la fortune eût alors éprouvé sur nous ses rigueurs les plus cruelles, le gouvernement et l'Assemblée résolurent, d'un commun accord, d'entamer l'œuvre principale que le pays avait confiée à leur sollicitude.

La situation encore hier critique du pays ne vous empêcha pas de décider qu'un appel serait adressé au crédit public; cet appel a été entendu; vous savez avec quel admirable élan; vous n'avez point oublié avec quel éclat réussit cette première opération, sous la direction puissante de l'homme illustre que vous avez constitué le dépositaire du gouvernement, et grâce aux soins éclairés et au dévouement du ministre vaillant et habile, dont le nom demeure attaché à l'expérience décisive de 1871.

L'emprunt de 2 milliards a été couvert plus de deux fois. La France, dans cette grande et belle opération, prit la part la plus considérable. L'Europe étonnée la regarda accomplir cette œuvre ou ne s'y mélangant qu'avec une extrême réserve.

J'arrive maintenant aux suites de l'opération.

Le miracle financier, on l'appellait ainsi à cette époque, ne se démentit pas dans la suite. L'opération s'est continuée dans des conditions aussi heureuses qu'elle avait été conçue et inaugurée. En moins d'une année la situation financière s'est dégagée sans effort, et nous avons atteint l'heure dernière où il est devenu possible de reprendre et de continuer l'œuvre que nous avions commencée.

C'est pour cette dernière partie de l'œuvre, messieurs, qu'il y a peu de jours le gouvernement est venu s'adresser à vous, et qu'il vous a demandé les pouvoirs nécessaires pour faire l'emprunt destiné à clore la partie la plus

douloureuse de cette liquidation qui nous tient si fortement au cœur, puisqu'elle se rattache dans un avenir prochain à la libération de notre territoire.

Vous nous avez donné ces pouvoirs par le vote de la loi d'emprunt; maintenant nous venons vous rendre compte aujourd'hui de l'usage que nous en avons fait; nous vous apportons les résultats de la mission que nous avons eu à remplir.

Nous demandons à la France et à l'Europe trois milliards et demi environ; la souscription nous a fourni, en rentes, 2 milliards 464 millions; en capital plus de 41 milliards. (Bravos et applaudissements à gauche. — Silence à droite), c'est-à-dire douze fois la somme qui était demandée.

Dans ces chiffres, notre pays figure pour un chiffre de rentes de 1 milliard 37 millions, qui se décomposent ainsi : Paris, 790 millions 886,000; les départements, 246 millions 469,000.

Le contingent de l'étranger s'est élevé à 1 milliard 426 millions 779,000 francs de rente.

Ainsi l'emprunt se trouve couvert, ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire, plus de douze fois. Il reste même quelques résultats à connaître qui ne manquent pas d'une certaine importance et qui ne sont pas encore parvenus au département des finances.

La France, vous pouvez le remarquer, a suffi seule pour couvrir et au-delà l'emprunt dont le pays avait besoin. Les départements français qui, dans l'emprunt de 2 milliards, avaient figuré en 1871 pour une somme de 62 millions de rente, figurent aujourd'hui pour une somme de 246 millions. Ces chiffres ont une signification qui nous dispense, je le crois, de longs commentaires. Je ne sais pas si les impressions que vous éprouvez sont semblables aux miennes, mais j'avoue que c'est avec une sorte de trouble d'esprit, de stupeur, que j'ai vu apparaître ces chiffres formidables, qui n'avaient jamais figuré dans aucun temps, dans aucun pays, dans aucun emprunt, dans aucune des grandes affaires financières de ce monde.

Au premier moment, nous nous sommes demandé, comme vous devez vous le demander à vous-mêmes, s'il n'y a pas là quelque chose de nature à nous alarmer; eh bien! sans nous laisser aller à des illusions, en luttant même contre elles, nous avons été amenés, après réflexion, à envisager avec tranquillité et confiance le prodige dont nous sommes témoins.

Nous nous sommes dit que nous ne tenions peut-être pas assez compte les uns et les autres des transformations qui se sont opérées, depuis un certain temps, dans le crédit public européen.

La fortune mobilière a conquis, à notre époque, une place inconnue jusqu'alors; elle a pris des proportions qu'il ne nous avait point été donné de mesurer, qu'ignoraient nos devanciers et que nous avons longtemps ignorées nous-mêmes.

Tout est nouveau dans ce qui se passe aujourd'hui. Le crédit public obéit à une loi nouvelle qui se révèle à nous à certaines heures, et que les circonstances que nous venons de traverser ont mise en lumière. Il y a là quelque chose qui doit nous rendre moins déçus, moins inquiets, moins ingrats vis-à-vis de la démonstration dont la France vient d'être l'objet.

Quant à nous, messieurs, nous aurions tort de tirer vanité de ce succès, qui dépasse tellement nos espérances; nous commettrions une faute regrettable si nous ne savions pas rester dans le rôle modeste que nous avons eu le courage de nous imposer, qui consiste en une véritable dignité et qui est notre sauvegarde. (Vives marques d'adhésion et d'approbation.)

Cependant il doit nous être permis de tirer de ce qui se passe quelques conclusions consolantes. Nous avons le droit de constater avec satisfaction la vitalité de notre chère France, la place qu'elle occupe parmi les autres nations, la juste idée qu'on se sentait de son incomparable solvabilité, la confiance enfin qu'elle inspire au monde entier. (Très-bien! très-bien!)

Nous avons droit de constater avec une légitime fierté ce que vaut la parole de notre pays, cette parole qui appelle à elle tous les capitaux de l'Europe, tous les capitaux qui cherchent leurs garanties dans la bonne foi et

la loyauté avec laquelle un peuple tient ses engagements. (Assentiment général.)

Une nation qui, comme la nôtre, montre qu'elle a foi en elle-même, cette nation, messieurs, est autorisée à compter sur l'avenir, elle a le droit de considérer la rude leçon qu'elle a reçue comme une expiation de ses fautes et comme une surprise de la fortune; mais grâce au ciel, elle n'est pas condamnée à reconnaître le signe d'une décadence. (Très-bien! très-bien!)

Messieurs, en présence de ce grand intérêt matériel qui vient d'être obtenu, satisfaction, en présence de ses légitimes conséquences qu'il nous est donné d'entrevoir, je sens le besoin d'exprimer à cette tribune la pensée qui s'empare de moi. J'ai besoin de remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée. (Acclamations sur un grand nombre de bancs.) C'est lui qui, en nous donnant cette récolte abondante, nous a fourni le plus précieux de tous les gages, c'est lui qui a donné au patriotisme français la possibilité d'étendre les limites de sa générosité et d'ajouter ainsi quelque chose aux sacrifices déjà consentis. (Applaudissements.)

Un dernier mot, messieurs.

N'oublions pas non plus que c'est à la France pacifique, à la France laborieuse, à la France honnête, à celle qui est fermement dévouée aux idées d'ordre et de sage liberté (vive approbation à droite)... que c'est à la République — conservatrice... (Applaudissements répétés à gauche.)

... Qui, à la République conservatrice, fidèle aux principes qui sont la base éternelle de toute société civilisée, que c'est à elle que nous conviendrait et les étrangers ont donné témoignage d'une absolue confiance.

Malgré nos erreurs et nos malheurs, le monde, messieurs, n'a pas cessé de croire en nous; il ne doute pas des destinées que la Providence nous réserve; n'en doutons pas nous-mêmes et sachons les mériter par notre union, par notre sagesse et par notre patriotisme. (Très bien! très bien! — Bravos et applaudissements redoublés à gauche.)

L'importance exceptionnelle que présente pour tous les Français la nouvelle loi militaire nous engage à publier le texte complet de cette loi. Nous reproduisons aujourd'hui les premiers chapitres. A demain la suite.

COURRIER DE PARIS

Paris, 31 juillet.

L'emprunt, encore l'emprunt et toujours l'emprunt; financiers, journalistes et boulevardiers n'ont pas d'autre conversation. Seulement on voudrait bien savoir au juste comment tout cela va finir et ce que valent, au fond ces 41 milliards. Les cotés des enthousiastes acceptent ce merveilleux total sans autre examen; le côté des grincheux déclare que tout cela c'est de la fantasmagorie. Tâchons de voir les choses de sang-froid; il est bien évident que la création soudaine de trois milliards de titres nouveaux devait provoquer une spéculation proportionnelle; c'est à l'étranger surtout qu'elle s'est donnée carrière; quand on voit un petit pays comme la Belgique souscrire dix milliards et un seul banquier de Berlin, le conseiller et l'ami de M. de Bismarck, recevoir et transmettre plus de deux milliards de demandes, on est obligé de se dire qu'il y a là beaucoup d'artificiel, de factice.

Toutefois, la marge est tellement énorme entre 3 milliards et 41 milliards, qu'en écartant ce qui est nominal, il reste encore beaucoup pour le réel. Mettons que la spéculation représente les trois quarts du résultat; il restera encore 10 milliards de réserve, c'est-à-dire que l'emprunt aura été couvert effectivement plus de trois fois, ce qui est superbe.

D'ailleurs les prévisions à la Bourse étaient que l'emprunt ne serait pas couvert plus de cinq fois; les spéculateurs purs n'ont donc pas dépassé cette proportion; si en définitive elle est presque triplée, c'est qu'il y a eu trois fois plus de souscripteurs réels qu'on ne croyait. Quant au défi que plusieurs journaux jettent au gouvernement de montrer les six milliards qui ont dû être versés comme pre-

mières. Complexez-vous pour rien les amis l'emprunt du monde, le souvenir des plaisirs passés et l'absence? Avant deux mois de ce métier, vous le verrez revenir, soumis et repentant comme l'enfant prodigue. Aujourd'hui, l'amour idéal, le désintéressement chevaleresque, l'idylle, demain la crise. — J'attends la crise.

— Vos théories sont excellentes, seulement, il est bon d'ajouter qu'une femme seule serait capable de surveiller et, au besoin, de diriger une opération aussi délicate.

— Vous m'avez compris, monsieur le baron; recevez mes adieux.

Ce fus son dernier mot. Je crois à peine nécessaire de déclarer qu'elle tint parole. Ce petit roman amusait ses instincts de femme; elle se piquait au jeu. La comtesse avait-elle fait le sacrifice de ses arrière-pensées? ou bien pensait-elle devoir intervenir au moment où la passion d'Octave prenait à ses yeux blâmes les allures d'un dévouement candide? C'est ce que l'avenir nous dira.

Cependant Octave n'était pas encore parti. La patache qui fait chaque matin le service de Bellevue à Rouen ne devait passer qu'à onze heures. A quoi songer en attendant? Il en vint naturellement à rassembler ses idées éparpillées et à les classer avec un certain ordre. C'est ainsi que le souvenir de Jeanne traversa tout à coup son esprit, et, disons-le à son honneur, le marquis se sentit oppressé par un sentiment de regret qui ressemblait à un remords. Allait-il donc partir sans un adieu reconnaissant, sans ce serrement de main fortifié qui n'est, somme toute, qu'une marque d'amitié permise? Ici l'amitié s'accompagnait de reconnaissance; et ces sentiments jumeaux livrèrent à eux deux une bataille décisive, qui eut pour premier résultat de conduire Octave à la porte de la maison que M^{me} d'Aubure habitait.

(A suivre.) PROSPER CHAZEL.

